

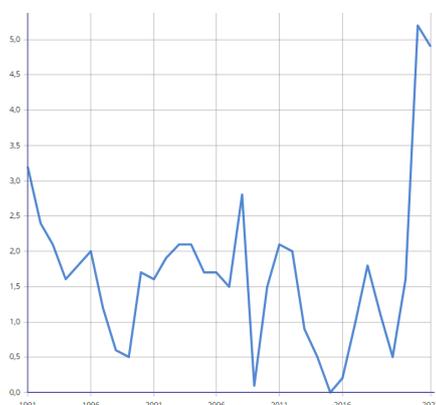
MARDI 30 JANVIER : MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES !

Après des négociations salariales de branche insatisfaisantes, celles d'entreprises aggravent la situation. 2024 est une année qui commence mal pour les salariés d'EDF et d'Enedis !

Notre seul moyen pour défendre notre pouvoir d'achat est la **grève** et elle doit être **massive** !



Seulement 2%
d'augmentation
générale des salaires



<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2122401>

Variation annuelle

2023 : Taux d'inflation 4,9 %

Les négociations de branche dans les Industries Électriques et Gazières ont abouti à une augmentation générale dérisoire de notre Salaire National de Base (SNB) de +2% au 1^{er} janvier 2024. Pas de quoi maintenir notre pouvoir d'achat en cette période d'inflation.

Rappel : Pour 2023 cette augmentation était de 2,3% pour une inflation mesurée en fin d'année par l'INSEE à 4,9% !

En 10 ans, nous avons perdu au moins 10% de pouvoir d'achat.

Des négociations salariales d'entreprises lamentables !

L'objectif des négociations avec les entreprises est de définir les augmentations individuelles destinées à reconnaître l'implication et la progression de chaque salarié dans son métier. Pour 2024, elles ont abouti à une baisse de moitié des NR à distribuer, comparés à ceux gagnés par la mobilisation en 2023.

Seul 1 agent sur 2 aurait donc 1 NR cette année ?

Pourtant les résultats 2023 promettent d'être exceptionnels dans toutes les entreprises du secteur de l'énergie : elles font le choix assumé de privilégier les résultats financiers au mépris de leurs salariés pourtant toujours autant, voire plus, impliqués. A EDF, les 5,8 Md€ engrangés au 1^{er} semestre 2023 sont le fruit de cette implication, qui, non content de ne pas faiblir, s'amplifie au contraire au seul profit de l'entreprise.

Y aurait-il alors une stratégie revancharde de la direction par rapport à la forte mobilisation de l'an dernier qui a permis de vraies avancées salariales ?



Seul 1 agent sur 2
bénéficierait
d'1 NR en 2024 ?





La solution pour des salaires décents est entre nos mains



Les vrais artisans de ces bons résultats : ce sont les salariés !

La faiblesse des salaires, notamment pour les diplômés, le manque de perspectives d'évolution, et la disparition de notre régime spécial de retraite pour les nouveaux embauchés posent un réel problème d'attractivité de nos entreprises alors que le besoin de recrutement est colossal. L'Ufict-CGT ne peut que dénoncer le manque de vision d'avenir de nos entreprises, obnubilées par le profit à tout prix.

Notre seule alternative : la grève massive !

C'est grâce à des arrêts de travail importants qu'en 2023 nous avons obtenu des taux de NR jamais connus par le passé ! C'est en créant un véritable rapport de force au même moment, dans toutes les entreprises du secteur, que nous pourrons obtenir des taux d'avancement dignes de notre implication !

Mardi 30 janvier : journée d'action intersyndicale

L'ensemble des syndicats appellent, à cette journée d'action pour marquer notre détermination à gagner de véritables évolutions salariales. Imposons un changement de stratégie, remettons les salariés au centre des préoccupations et non les actionnaires !



Le 30 janvier je fais grève avec mes collègues !



Pour le maintien de notre pouvoir d'achat, notre reconnaissance professionnelle, l'attractivité de nos entreprises... c'est maintenant qu'il faut agir !

Et c'est à vous de vous engager... pour enfin changer la donne !



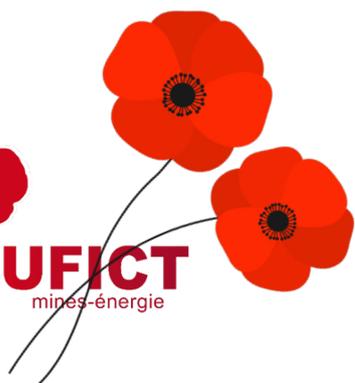
ufictfnme.fr



facebook.com/UfictCgtFnme/



UFICT
mines-énergie



Intervenir et Construire
pour Travailler mieux